

# Mobilité : un expatrié sur deux choisit de rester à l'étranger

MARIE-SOPHIE RAMSPACHER | LE 02/06/2015 À 06:00



Un cadre sur deux choisit de rester à l'étranger dans la cadre d'une mobilité, ce qui représente une hausse de onze points par rapport à l'édition précédente. - Shutterstock

Selon une étude Deloitte, la mobilité des cadres reste stable. Même si elle n'atteint plus les niveaux enregistrés avant la crise financière, un cadre sur cinq a tout de même changé de responsabilité cette année. Les expatriés en revanche s'accrochent à leur poste.

Selon l'étude Mobicadres réalisée rituellement chaque année par Deloitte et Nomination, **la mobilité des cadres \_définie de manière fonctionnelle ou hiérarchique et non géographique\_** reste stable depuis 2010, estimée en moyenne à 22 %. Si ce chiffre varie peu selon la taille de l'entreprise, il est évidemment plus fort dans les grandes entreprises (25 %) où les opportunités sont plus nombreuses. **En moyenne, les cadres conservent leur poste quatre ans**, une donnée là aussi constante sur la durée. La mobilité externe (changement d'entreprise) en revanche gagne un point cette année, soit une hausse de sept points en cinq ans, signe que **les cadres osent prendre davantage de risques** dans leur stratégie de carrière. Pour la première fois, les taux de mobilité interne (changement de poste dans l'entreprise) et externe sont égaux (50%). Cet équilibre suit une tendance observée ces dernières années et montre que les cadres se projettent à long terme. Frilosité ou conséquence d'une meilleure gestion des talents ? Difficile de séparer le bon grain de l'ivraie, restent que les rémunérations ne constituent pas un facteur décisif : « **Lors d'une mobilité externe, près de deux décideurs sur dix (16%) acceptent une baisse de salaire.** *L'intérêt du travail, le développement de carrière, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle constituent en revanche des moteurs décisifs* », évalue Philippe Burger, associé responsable capital humain chez Deloitte.

Comme les années précédentes, l'étude Mobicadres confirme également que plus on est jeune, plus on bouge. Plus d'un tiers des salariés âgés de moins de 35 ans (32%) ont changé d'entreprise ou de poste, même si **le taux de mobilité des 40-44 ans s'affiche en hausse de deux points (24%)**, ce qui peut s'expliquer par une volonté de gagner en responsabilité. A l'inverse, et sans surprise, le taux de mobilité des 55 ans et plus baisse de trois points (12%), signe que les paris restent difficiles pour les seniors.

Le fait saillant de l'étude, c'est en revanche l'attentisme des expatriés peu enclins à revenir en France dans un contexte morose. Selon Deloitte, un cadre sur deux (48%) choisit de rester à l'étranger dans la cadre d'une mobilité, ce qui représente une hausse de onze points par rapport à l'édition précédente. **Les expatriés se disent globalement satisfaits du poste occupé** qui répond à leurs attentes pour 57% d'entre eux et redoutent de revenir dans l'Hexagone, **la gestion de leur retour restant toujours problématique pour les**

**entreprises.**

Enfin, si la digitalisation n'est pas encore ancrée dans les mœurs, les usages toutefois changent : **16 % des cadres actualisent désormais au moins une fois par mois leurs profils** sur les réseaux sociaux en augmentation de 2% par rapport à 2014. ●